



Bouches du Rhône

22, rue Borde 13265 Marseille cedex 8
183, av. du Prado 13265 Marseille cedex 8
3, allée d'Estienne d'Orves 13098 Aix en Provence
Tél. 0491179757 - 0491179717
0491179208 - 0442023663

COMPTE RENDU DU COMITE DE SUIVI SUR LA MISE EN PLACE DU SIP D'AUBAGNE

En tout début de réunion, les ergonomes du ministère et du cabinet SL Conseil nous ont présenté les différents scénarii examinés par les groupes de travail. Seuls deux sur les douze envisagés ont retenu leur attention et nous ont été commentés. Il est à signaler qu'aucun scénario n'a été avalisé par les GT.

Tu trouveras ci-après le document de synthèse de ces deux hypothèses en sachant que le comité de pilotage s'est déjà prononcé sur l'option B !

Les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont dénoncé en préambule l'entêtement de l'administration à ne pas vouloir procéder à une extension de locaux demandée par l'ensemble des agents signataires de la pétition remise aux directeurs par les OS.

Cette solution aurait eu le mérite de palier tous les inconvénients immobiliers liés à cette restructuration .

Le scénario retenu n'est de l'aveu même des ergonomes et des directeurs qu'un compromis... Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires rien ne nous satisfait dans cette décision !

- Espace vital des personnels nettement insuffisant notamment pour le SIE où certains agents devront se contenter de 7,8 m² et ce sur deux niveaux. Où sont les 10 m² avancés dans tous les groupes de travail par les ergonomes ? La réponse de ces derniers relève d'un certain cynisme puisqu'ils disent maintenir les surfaces dont disposent actuellement ces agents. Une fois de plus cette restructuration se fait en dépit du bon sens et au préjudice des conditions de travail des personnels.

- L'accueil tel qu'il est conçu est nettement sous dimensionné et va à l'encontre des préconisations de la MRU en matière de réception optimale du public. En effet, les contribuables seront "stockés" dans un espace de 18 m² dans lequel seront installés 32 sièges soit 55 cm² par personne !!! Que dire des boxes d'accueil assis installés le long d'un étroit couloir ce qui ne facilitera pas leur accès surtout en période de charge.

Que dire également de l'indigence des effectifs prévus à cette mission essentielle. Là aussi, les directions font dans la facilité en mettant à contribution les agents des secteurs.

- Le courrier sera relégué au rez-de-jardin ce qui pose le problème de sa distribution aux différents services et ce notamment en l'absence d'ascenseur ou de monte charge. La direction se réfugie derrière ses multiples demandes auprès de la centrale qui restent sans suite. Voilà une façon méprisante de traiter les personnels et les usagers à mobilité réduite. Un groupe de travail organisationnel devra trouver une solution à ce problème insoluble.

- Le traitement de l'amiante des sols ne fera l'objet que d'un retrait partiel à savoir uniquement dans les locaux où des travaux sont prévus. Comme pour La Ciotat, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce cette demi mesure. Durant ces travaux la seule solution trouvée par les directions est le "repli" des agents dans des ALGECO ce qui a permis au TPG de vanter sans vergogne le confort de ces cages à lapins !

Enfin, les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont très modérément apprécié le commentaire des directeurs qui ont affirmé que la plupart des points contenus dans la pétition signée par l'ensemble des agents du site, ont été satisfaits (maintien de la cantine, du poste de l'agent Berkani, de l'infirmerie et du non aménagement des archives en poste de travail).
Que serait-il advenu si cette pétition n'avait pas existé ?

Comme d'habitude, la date officielle de création de ce SIP au 1er décembre ne sera que virtuelle. En effet, la complexité de cette opération dépasse largement les compétences de nos directions et le maintien de cette échéance ne relève que de la volonté de répondre à une commande politique.